CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E69628** **VALABLE JUSQU'AU** **30/11/2026**

ÉDITÉ LE 18/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1948

Raison sociale : ENTREPRISE CHARLES RODARI ET FILS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 07/04/2006
Capital : 38 112

185 RUE DU DOCTEUR ANDRE DION
ZA LES LAURONS
26110 NYONS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NYONS 1969b70019

Téléphone : 04 75 26 11 88 **Fax :**
Portable : 06 70 27 00 24

Siret : 692 971 716 00067

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 3612K

Responsabilité légale :
MICHEL RODARI ET FILS (753 161 488) / RODARI MICHEL PRÉSIDENT / RODARI FLORENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320-180173

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320-180173

Site Internet : http://www.rodari.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

E-mail : btp@rodari.net

Effectif moyen : 45 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 10 649 473 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	42	10/10/2024
2251	Ouvrages étanches en béton armé et béton précontraint (Technicité courante)	10	10/10/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/11/2025 16:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.